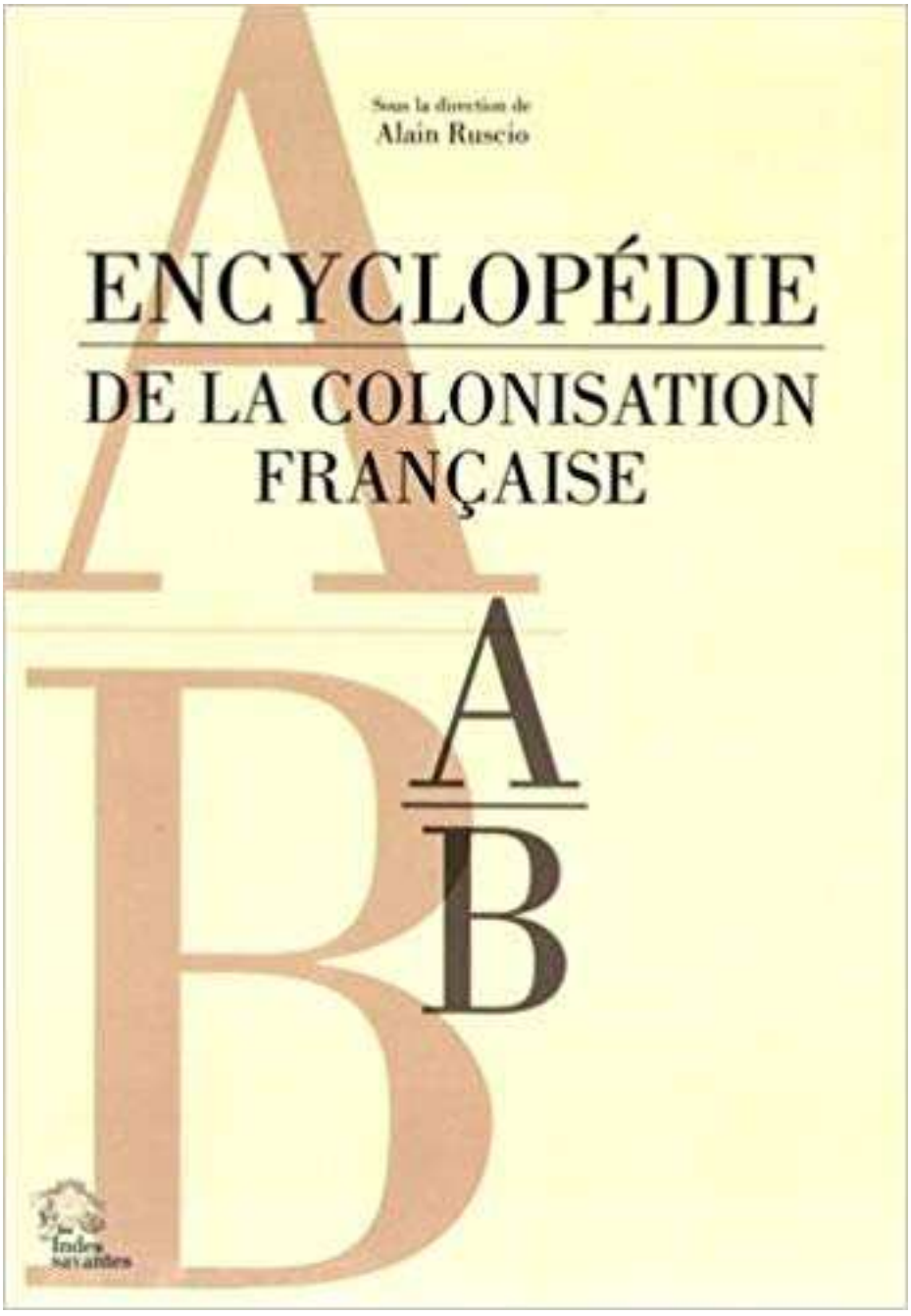
Sous la direction de
Alain Ruscio
ENCYCLOPÉDIE
DE LA COLONISATION
FRANÇAISE
A
B
Les Indes savantes

Bouddhisme laotien

Grégory Kourilsky

Bibliographie

Jean-Claude Lejosne, *Journal de voyage de Gerrit van Wuysthoff et de ses assistants au Laos (1641-1642)*, Metz, Centre de documentation et d'information sur le Laos, 1993 (seconde édition) ; Romain Marini, *Relation nouvelle et curieuse de royaume de lao*, Vientiane, IRALL, 1990 [1666] ; Auguste Pavie, *Mission Pavie – Indochine (1879-1895) – Études diverses, II : Recherches sur l'Histoire du Laos, du Cambodge et du Siam*, Paris, Ernest Leroux, 1898 ; Alfred Raquez, *Pages laotiennes : le haut-Laos – le moyen-Laos – le bas-Laos*, Hanoi, F. Schneider éditeur, 1902 ; Louis Finot, « Recherches sur la littérature laotienne », BEFEO, XVII, 1917 ; J. Renaud, *Le Laos, Dieux, bonzes et montagnes*, Paris, Aléxis Redier, Coll. *Toutes nos colonies*, 1930 ; Roland Meyer, *Le Laos*, Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1930 ; Suzanne Karpelès, « L'institut d'Études Bouddhiques au Cambodge et au Laos », Académie des sciences coloniales, Comptes rendus des séances, communications, XVI, 1931 ; Paul Lévy, « Les traces de l'introduction du Bouddhisme à Luang Prabang », BEFEO, XL, 1952 ; Bernard Clergerie, « L'œuvre française d'enseignement au Laos », *France-Asie*, 176-177, 1956 ; Phouvong Phimmasone, « L'Institut Bouddhique et l'enseignement religieux », in *Présence du royaume du Laos*, Paris, France-Asie, 1956 ; George Coedès, 1962, *Les peuples de la péninsule indochinoise*, Paris, Dunod ; Marcel Zago, « Bouddhisme lao contemporain, in Aspects du bouddhisme lao, BARL, 1973 ; Pierre Singaravélou, *L'École française d'Extrême-Orient ou l'institution des marges (1898-1956), Essai d'histoire sociale et politique de la science coloniale*, Paris, L'harmattan, 1999 ; Michel Lorrillard, « D'Angkor au Lan Xang, une révision des jugements », Bangkok, *Aséanie*, 7, 2001 ; Grégory Kourilsky, « L'Institut bouddhique ou la promotion d'une aire bouddhique lao-khmère », Phnom-Penh, *Siksacakr*, n°8, 2006 ; Penny Edwards, *Cambodge. The Cultivation of a Nation, 1860-1945*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2007; Grégory Kourilsky, « De part et d'autre du Mékong : le bouddhisme du Mahā Sila », Paris, *Péninsule*, 56, 2008.

Données de base

Lorsque les autorités coloniales envisagèrent d'intégrer le Laos à l'Indochine française, elles trouvèrent un territoire ravagé par les guerres et les défaites. Dans la perspective de reconstruire un Laos unifié qui ne l'était plus depuis le début du XVIIIe siècle, le bouddhisme fut envisagé comme un moyen de cimenter l'unité nationale en même temps que de contrecarrer la tutelle politique et religieuse que le Siam voisin continuait d'exercer sur les populations de la rive gauche du Mékong. Un certain nombre de projets furent alors initiés, souvent de concert avec des actions analogues conduites au Cambodge, pour redonner au bouddhisme lao une vigueur qu'on supposait perdue. Ces efforts pour la reconstruction d'un sentiment national reposant sur le bouddhisme portèrent leurs fruits au point de contribuer, *a contrario*, à l'émergence parmi les Lao de sentiments anticoloniaux et de velléités d'indépendance.

Le bouddhisme au Laos : aperçu historique

Selon les annales de Luang Prabang, le bouddhisme aurait été introduit dans les territoires lao par le souverain Fa Ngum (1353-1374), peu après

qu'il eût fondé le royaume du « Million d'éléphants et du Parasol blanc » (*Lan Xang Hom Khao*), ancêtre lointain du Laos moderne :

« À cette époque le peuple n'était pas instruit dans la religion, on ne connaissait pas [le Buddha]. On ne s'adressait aux prêtres en aucun cas, toutes les prières et les souhaits allaient vers les esprits des ancêtres. »
Annales du pays du Million d'éléphants et du Parasol blanc, in *Mission Pavie – Indochine (1879-1895) – Études diverses, II : Recherches sur l'Histoire du Laos, du Cambodge et du Siam*, Paris, Ernest Leroux, 1898

Fa Ngum est supposé avoir été élevé à la cour d'Angkor après avoir fui la cité de Xieng Dong Xieng Thong (Luang Prabang) vers laquelle il repartit pour soumettre les chefferies locales et les réunir en un puissant royaume, le Lan Xang. C'est également d'Angkor, toujours d'après les annales, qu'une délégation religieuse s'achemina vers Xieng Dong Xieng Thong, portant la statue du Prabang et l'ensemble des écrits sacrés du bouddhisme. La crédibilité de cette légende est cependant loin d'être acquise : d'une part, aucune autre source ne vient attester l'épisode d'un prince lao élevé à la cour khmère[1] et il serait étonnant, d'autre part, que le bouddhisme n'ait pas été au préalable connu sur le territoire du Lan Xang dans la mesure où les royaumes tai-lao avoisinants – du Lanna (Nord de l'actuelle Thaïlande), des Sipsongapanna (Nord du Laos, Sud-Ouest de la Chine), de Chiang Tung (Nord de la Birmanie) – se réclamaient déjà du bouddhisme, qu'ils avaient eux-mêmes reçu des Môn, civilisation qui joua un rôle prépondérant dans la diffusion régionale de l'école singhalaise dite du « *theravāda* »[2]. Favorisées par des facteurs géographiques autant que par une proximité culturelle et linguistique[3], les influences du Lanna sur le Lan Xang sont en effet patentes dans la production littéraire et artistique[4], jusqu'au système d'écriture « tham » (pāli *dhamma*) employé pour graver les textes religieux.

L'apex du bouddhisme à Luang Prabang semble se situer autour du XV-XVIe siècles, jusqu'à ce que le souverain Setthathirat (1534-1571) déplace la capitale à Vientiane, en 1560, en réaction aux incursions birmanes. À partir de cette période, les données à disposition relatives à Luang Prabang se raréfient mais deux témoignages de voyageurs européens, La *Relation nouvelle et curieuse du Royaume de Lao* du père jésuite Leria (rapportée par son coreligionnaire Giovanni Marini) et Le *Journal de voyage de Gerrit van Wuysthoff et de ses assistants au Laos (1641-1642)*, font état du faste de Vientiane et l'éclat de son bouddhisme au milieu du XVIIe siècle.

À cette période de grandeur succéda celle du déclin : entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle, des querelles de succession après la mort de Suriyavongsa (1637-1694) conduisent à l'éclatement du Lan Xang. Celui-ci se scinda d'abord en deux royaumes, Vientiane d'un côté, Luang Prabang de l'autre, auxquels s'ajouta, un peu plus tard, un troisième dans la région de Bassac, aux confins du Cambodge. Affaiblis par cette partition, les territoires lao devinrent des proies faciles pour leurs puissants voisins, le Siam et le Vietnam notamment.

Le XIXe siècle fut un désastre pour les principautés lao. Après une révolte conduite par le roi Anouvong (1805-1828), le royaume de Vientiane fut totalement anéanti en 1828 par les armées siamoises qui déportèrent la plus grande partie de la population sur la rive droite du Mékong. Les incursions des pirates chinois Hô achevèrent de détruire la cité, laissant l'ancienne capitale à l'état de cendres. Si la situation fut moins tragique au

[1] Lorrillard 2001
[2] Cœdès 1962:73
[3] « Lao » désigne, à une époque ancienne, aussi bien les populations du Lanna que celles du Lan Xang.
[4] Lévy 1952:419.

Sud, la principauté de Champassak n'en fut pas moins placée sous la tutelle du Siam qui y maintenait un gouverneur à sa solde. Seul, le petit royaume de Luang Prabang, à la tête duquel se tenait le bon roi Oun Kham (1868-1888), avait conservé un semblant d'autorité bien qu'il fût lui aussi soumis à l'autorité siamoise qui lui avait imposé la présence de commissaires permanents et retenait ses fils « en résidence » à Bangkok.
Cette situation générale d'asservissement prédisposait sans doute les souverains lao et autres chefs locaux à accueillir favorablement la tutelle de l'Empire français, pourvu qu'elle les libère de celle du Siam.

La période coloniale : pour une renaissance du bouddhisme lao

« Tandis que la France trouvait dans les différentes régions du Viet-Nâm une structure administrative et sociale solide, elle rencontrait au Laos, plus encore qu'au Cambodge, une administration et une société désarticulées sous le choc répété des guerres civiles et des invasions étrangères : villes prises, incendiées ou pillées, campagnes ravagées, principautés écroulées, tel était à l'arrivée des Français le sort de la plus grande partie du Laos, où seul le Royaume de Luang-Prabang, lui-même fort affaibli, avait survécu à la désagrégation de l'Empire du Lan-Xang. »
Bernard Clergerie, « L'œuvre française d'enseignement au Laos », in *France-Asie*, n° 125-126-127, Paris, 1956

Par le traité franco-Siamois, signé le 3 octobre 1893, les territoires lao situés sur la rive gauche du Mékong passèrent sous la tutelle des Français, tandis que le Siam conservait les zones de la rive droite. Les Français commencèrent donc à administrer le Laos soixante-cinq années après la destruction de Vientiane par les Siamois, et trouvèrent de ce fait un territoire à l'agonie. En effet, à l'inverse du Père Leria et de Van Wuysthoff (*supra*), les voyageurs français qui parcoururent le Laos au XIXe siècle (Auguste Pavie, Etienne Aymonier, Francis Garnier, Alfred Raquez, etc.) décrivent à l'unisson un Laos meurtri par les guerres et la tutelle siamoise et dont la religion, le bouddhisme, n'était pas la moindre des victimes, avec ses temples « défigurés, mutilés, pillés »[5], son clergé « ignorant et paresseux »[6] et ses « mœurs déréglées » [7]. Même deux décennies après l'institution du protectorat sur le Laos, le bouddhisme semble toujours à l'agonie :

« Thât séculaires, pagodes en ruines, Buddha géants et mutilés gémissent dans leur langue muette : nous mourons ! On nous laisse mourir… »
Jean Cuisinier, « La grande pitié des Buddhas au Laos », *Extrême-Asie, Revue indochinoise illustrée*, juillet 1928, n°25

C'est pourtant Vientiane que les autorités coloniales choisirent comme siège du gouvernement, en établissant la résidence supérieure sur les fondations-même de l'ancien palais royal[8]. Ce faisant, l'administration coloniale tentait de réaliser – sur un plan pratique autant que symbolique – l'unité du Laos (en réalité du Bas-Laos), lequel avait perdu toute organisation centralisée depuis près de deux siècles. La France se posait ainsi comme restauratrice de la grandeur passée du Lan Xang et certains responsables pensèrent que le bouddhisme pouvait représenter un outil majeur dans cette stratégie d'unification et de reconstruction du pays :

[5] Renaud 1930.
[6] AEFEO, « Note au sujet de l'application éventuelle en Indochine des dispositions de l'article 4 du traité du 14 février 1925 relatives à la propagande religieuse », Hanoi, 20 octobre 1928 (anonyme).
[7] Meyer 1930.
[8] Raquez 1902.

« En somme, le Bouddhisme est une excellente doctrine pour un peuple en tutelle et un gage de paix et de stabilité politique pour le gouvernement protecteur. »
Roland Meyer, *Le Laos*, Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1930

C'est dans cette perspective que des travaux furent envisagés, sous la conduite de chercheurs de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), pour remettre sur pied les monuments religieux les plus remarquables. Dès 1911, Henri Parmentier s'attela à établir un inventaire des monuments du Laos, première étape d'une vaste entreprise de reconstruction de la cité. La restauration du That Luang (reliquaire monumental), du Vat Sisaket et du Vat Phra Kèo, principaux monastères de Vientiane, furent les entreprises les plus significatives. Les travaux, concentrés sur la capitale, ne s'y limitaient pas cependant et d'autres restaurations furent conduites dans les provinces du Nord et du Sud (Vat Phu à Champassak, grotte de la plaine des jarres à Xieng Khouang, reliquaire du Ban Muang Hao à Khammouane, etc.)[9]. Parallèlement, il s'agissait de redynamiser le clergé lao (*sangha*) que les décennies de misère avaient considérablement affaibli. C'est ainsi qu'un certain nombre de projets furent menés à bien, tels que la création de bibliothèques bouddhiques, l'ouverture d'écoles de bonzes et la réorganisation administrative du Sangha[10] :

La réforme récente du clergé bouddhique, des pagodes et du culte constitue l'une des principales mesures de relèvement moral accomplies par la France dans ce pays. Elle rendra aux mœurs déréglées du peuple laotien la discipline domestique et sociale qu'il puisa jadis dans sa religion nationale et qui fit sa grandeur, comme celle de l'empire khmer. »
Roland Meyer (*op. cit*.)

À dire vrai, le Protectorat ne souhaitait rien tant que de faire bénéficier aux bonzes laotiens des outils préalablement mis en place au Cambodge, au premier rang desquels figurait des lieux d'enseignement du pāli, langue canonique du bouddhisme *theravāda*. C'est ainsi qu'ont pu être ouvertes les premières Écoles préparatoires de pāli en 1928 à Vientiane et à Luang Prabang[11], sur le modèle de celles qui étaient déjà en place au Cambodge[12], dans l'optique de les voir se substituer au monastère qui disposait, dans le Laos traditionnel, la charge de l'enseignement :

« … nous possédons au Cambodge, à Phnom-Penh, un centre de culture bouddhique parfaitement organisé auquel il suffisait d'emprunter les éléments d'une réforme religieuse du Laos, ancien disciple de l'empire Khmer (sic). C'est donc avec le concours de l'École supérieure de Pāli du Cambodge que furent créés des cours de cette langue sacrée, à Vientiane et à Luang-Prabang, puis que furent dirigés sur Phnom-Penh de jeunes bonzes laotiens désireux de parfaire leurs connaissances du Bouddhisme Hina-Yaniste, pour revenir en rappeler les préceptes au Laos. »
Roland Meyer (*op. cit*.)

Pour ce faire, Suzanne Karpelès, membre de l'EFEO, se rendit au Laos en 1929 afin d'étudier, de concert avec les autorités royales et religieuses du Laos (Royaume de Luang Prabang et Protectorat du Laos), la faisabilité de la création d'un institut transversal dont l'action serait dirigée vers les zones de l'Indochine française dans

[9] *Archives de l'École française d'Extrême-Orient* (AEFEO), n° 22, 37.
[10] *Cf.* « Arrêté portant réglementation du clergé bouddhique du Laos » in *Bulletin de l'école française d'Extrême-Orient*, XXIX, 1929, p. 522-530.
[11] AEFEO, « Rapport d'assemblée du 20 mars 1931, Institut bouddhique – Procès verbal de la séance du 19 février 1931 (Vat Chan, Vientiane) »
[12] La première fut l'*École de pāli d'Angkor* créée par ordonnance royale [de Sisowath] du 13 août 1909.

lesquelles était pratiqué le bouddhisme *theravāda*, à savoir le Cambodge, le Laos et la région khmérophone du Sud-Ouest de la Cochinchine[13].

L'institut bouddhique

Par l'arrêté n° 97 du 25 janvier 1930[14], le Gouverneur Général porta ainsi la création de l'*Institut indigène des Études du bouddhisme du petit véhicule* qui deviendra en 1939 *Institut bouddhique*[15]. Celui-ci qui devait viser, par l'enseignement du pāli, la collecte des manuscrits et des études sur le bouddhisme, à faire renaître de leurs cendres un bouddhisme khmer et un bouddhisme lao vigoureux. L'Institut bouddhique devait aussi remplir un objectif d'ordre géostratégique : depuis le milieu du XIXe siècle, un grand nombre de moines du Cambodge et du Laos se rendaient à Bangkok pour y suivre un enseignement plus ou moins prolongé. En fait, le Siam exerçait sur ces deux pays une sorte de tutelle religieuse, que les autorités coloniales voulaient absolument voir se défaire.

« [Le clergé] subit inévitablement l'attrait de Bangkok et, chaque année, des bonzes laotiens vont dans la capitale du Siam pour leurs études religieuses ». BEFEO, XXX, « Chronique – Laos », 1930.

L'institut bouddhique devait constituer un « nouveau lien spirituel et intellectuel » entre les clergés khmer et lao qui les inciterait à se détourner du Siam. Les responsables français mirent donc en avant – quitte à forcer quelque peu l'Histoire – l'identité commune du Laos et du Cambodge, pays « de même culture, de même confession et qui avaient eu un passé historique commun »[16].

La section khmère fut, d'abord, inaugurée en grande pompe à Phnom Penh le 12 mai 1930 par le gouverneur général et le roi du Cambodge Sisowath Monivong. Dès l'année suivante, le 18 février 1931, Suzanne Karpelès, nommée Secrétaire général de l'Institut bouddhique, inaugura à Vientiane sa première section laotienne en présence de hautes personnalités laotiennes et françaises. Une seconde section fut ouverte peu après à Luang Prabang (1933), sous la présidence du roi Sisavang Vong (1904-1946). Cette double assise de l'Institut bouddhique au Laos correspondait au découpage administratif du pays qui était demeuré divisé en deux circonscriptions, Haut-Laos (correspondant au royaume de Luang Prabang et bénéficiant d'un semblant d'autonomie) et Bas-Laos (centré sur Vientiane et rattachée à l'Union indochinoise). Ce n'est qu'en 1943 qu'une réorganisation de l'Institut imposa l'ouverture d'une troisième section à Paksé, dans la région méridionale, motivée par l'importance stratégique de sa position géographique qui plaçait les bonzes de la région sur un axe qui favorisait l'accès vers Udon ou Bangkok[17].
Le siège administratif de tous les centres d'activité de l'Institut bouddhique demeura Phnom Penh, que les autorités coloniales souhaitaient substituer à la capitale siamoise en tant que centre régional du bouddhisme *theravāda*.

L'Institut bouddhique était placé sous le haut patronage des souverains du Cambodge et de Luang-Prabang et sous la présidence d'honneur du Gouverneur Général de l'Indochine. La présidence devait être assurée par deux hauts dignitaires, un Cambodgien et un Laotien, nommés par le gouverneur général sur la proposition des souverains locaux avec avis conforme des Résidents supérieurs intéressés. Sur le terrain cependant, le véritable maître d'œuvre devait être le Secrétaire général, poste qui fut toujours occupé par un membre de l'École française d'Extrême-Orient, dès le départ étroitement liée à l'Institut bouddhique.

[13] *BEFEO*, XXIX (1929), Hanoi, « Chronique ».
[14] Rapport d'assemblée du 20 mars 1931.
[15] AEFEO, « Assemblée générale du 9 mai 1939 ».
[16] Karpelès 1931:424-425
[17] Une éphémère section cochinchinoise sera par ailleurs inaugurée à Soc-Treng le 21 mars 1944.

« L'École supérieure de pāli et les bibliothèques bouddhiques de Phnom Penh et de Luang Prabang qui sont au nombre des institutions sur lesquelles s'exerce l'action de l'Institut sont placées sous le contrôle scientifique ou le patronage de l'École Française d'Extrême-Orient (…). J'estime, dans ces conditions, que le Directeur de l'EFEO devrait figurer soit dans le comité de Patronage, soit dans le Conseil d'Administration de l'Institut Bouddhique ».
Lettre de George Cœdès, Directeur de l'EFEO, au Directeur des Affaires Politiques, Gouvernement Général de l'Indochine, Hanoi, 6 janvier 1939.

Comme au Cambodge, les activités des sections laotiennes de l'Institut bouddhique étaient concentrées sur trois domaines d'action : l'enseignement du pāli, l'organisation de bibliothèques religieuses et la publication de textes bouddhiques.

Les deux premières Écoles de pāli au Laos, on l'a vu, avaient été initiées dès 1928. C'est cependant après la création de l'Institut bouddhique que d'autres ont vu le jour dans les villes principales du Laos français. En 1940, des écoles avaient été installées à Vientiane, Savannakhet, Paksé, Ban Keun, Thakhek et à Luang Prabang. À partir de 1943, d'autres écoles furent ouvertes dans les villes de Vangvieng, Champhone, Saphay et Xieng Khouang[18]. L'école de Vientiane était de loin la plus importante avec une dizaine de classes pour près de 200 élèves, sans néanmoins pouvoir rivaliser avec l'École supérieure de pāli installée dans la capitale cambodgienne, où les étudiants lao devaient se rendre s'ils souhaitaient prolonger leur cursus.

En ce qui concerne les manuscrits bouddhiques lao, la première initiative de recensement remonte à 1910 avec le vœu émis par la Commission archéologique de l'Indochine d'en établir un inventaire sommaire. Sur une initiative du Commissaire du gouvernement Meillier[19] fut entreprit à partir de 1914 le premier recensement des textes conservés dans les monastères de Luang Prabang, ce qui aboutira à la publication dans le *Bulletin de* l'*École française d'Extrême-Orient* (*BEFEO*) de l'étude monumentale de Louis Finot sur la littérature laotienne[20]. Meillier lança ensuite le projet de création de la Bibliothèque royale de Luang Prabang, qui fut établie en 1918 sur ordonnance royale et « placée au point de vue technique sous le contrôle de l'École française d'Extrême-Orient »[21]. Avec l'appui du roi Sisavang Vong, il fut demandé à tous les monastères d'établir un inventaire des textes manuscrits, la bibliothèque devant conserver un exemplaire (original ou copie) de chacun des titres identifiés[22]. La mise en place des sections laotiennes de l'Institut bouddhique fut l'occasion de donner une impulsion nouvelle à cette entreprise de collection qui fut étendue à d'autres provinces. Ce travail de recensement, de conservation et de copie fut accompli dans un intérêt commun par des orientalistes français et des personnalités laotiennes, religieuses ou laïques, pour lesquelles il s'agissait de sauvegarder un patrimoine dont l'érosion continuait de se poursuivre après les pillages et les destructions du siècle précédent.

Dès sa création, l'Institut bouddhique eut aussi pour vocation de développer une activité de publication d'ouvrages à caractère religieux en langues vernaculaires. À la fin du XIXe siècle, au Laos tout comme au Cambodge, il n'existait pas d'activité d'imprimerie et les bonzes avaient pris pour habitude de se constituer des

[18] AEFEO, « Institut bouddhique de l'Indochine, Centre d'activité de Vientiane, *Rapport annuel de 1942*, 22 janvier 1943 ».
[19] AEFEO P7 Finot, Lettre de Finot à Péri, Luang Prabang, 7 juin 1914.
[20] Louis Finot, « Recherches sur la littérature laotienne », BEFEO, XVII, 1917.
[21] AEFEO, « Ordonnance royale, Luang Prabang, Sisavang Vong, Somdet Phra Chao Lan Xang Hom Khao, Chao Phra Nakhon Luang Prabang. »
[22] AEFEO, « Rapport sur la marche de la Bibliothèque royale de Luang Prabang de juin 1926 à juin 1927 », par Chao Souvannarath, conservateur de la Bibliothèque royale à Luang Prabang (rapport n°3 du 17/06/1927).

bibliothèques avec des ouvrages imprimés en siamois[23]. Depuis les années 1860 en effet, un certain nombre de publications avaient vu le jour au Siam, notamment sous l'impulsion du roi Rama IV (1851-1868). Les livres imprimés en caractères lao ne firent leur apparition qu'en 1931 avec la création de centre d'activité de l'Institut bouddhique à Vientiane qui fut doté d'une imprimerie et d'un jeu de caractères. Malgré tout, les activités de publication au Laos n'ont jamais eu l'ampleur de ce qui a pu être fait au Cambodge (où la totalité du *Tipiṭaka* fut imprimé, en 110 volumes bilingue pāli-khmer)[24], avec à peine plus d'une trentaine de titres publiés, parmi lesquels des traductions d'ouvrages préalablement publiés en khmer[25]. Ces publications laotiennes sont presque toutes l'œuvre du centre d'activité de l'Institut bouddhique de Vientiane. Seuls trois volumes du *Tipiṭaka* (traduits du pāli en lao) et un manuel d'enseignement de l'écriture religieuse (tham) sont attestés à l'actif du centre de Luang Prabang[26]. Toutes les publications émanant de l'Institut bouddhique (Cambodge et Laos) étaient soumises à l'*imprimatur* des autorités coloniales et examinées au préalable par la Commission permanente de l'Institut Bouddhique, l'autorisation devant être délivrée par le Conseil des ministres.

Bouddhisme et anticolonialisme

Bien que d'initiative française, la perspective de mettre en place au Cambodge et au Laos des outils institutionnels pour dynamiser le bouddhisme local ne fut pas uniquement le fruit d'une impulsion impériale. L'idée de la création de l'Institut bouddhique fut d'ailleurs inspirée de l'existence du Mahāmakuṭarāja-vidyālaya, établissement religieux siamois dont l'érudit cambodgien Chuon Nat vantait les mérites aux Français dès 1923[27]. Le roi Sisavang Vong, de son côté, avait manifesté à Suzanne Karpelès, lors d'un voyage au Cambodge, son souhait d'obtenir pour le Laos l'équivalent de la Bibliothèque royale de Phnom Penh[28] et l'avait invité à « venir [y] travailler dans le même esprit qu'au Cambodge »[29]. C'est le souverain lui-même qui présida l'inauguration de la première section laotienne de l'Institut bouddhique et le premier livre qui y fut publié (1931) était signé de sa main. D'une façon plus générale, les Laotiens ne pouvaient recevoir que favorablement la volonté affichée des autorités coloniales de permettre au Laos de se défaire de l'influence siamoise et de retrouver son indépendance et son prestige en matière d'enseignement religieux :

« Cette institution vient à son heure pour sauver les imposants vestiges et les reliques vénérées d'une civilisation qui reflète l'idéal humanitaire et le génie littéraire et artistique de la doctrine du grand Maître. Il est bon qu'un peuple ne soit pas oublieux de son passé, surtout d'un passé dont l'éclat a illuminé l'histoire des grands pays de l'Asie attachés à la Loi du Buddha. (…) [C'est ainsi] que les Laotiens resteront fidèles à leurs traditions, à leur foi, à leurs croyances délaissées sous le coup des épreuves et des calamités qui dévastèrent leur pays au cours des siècles derniers. »
« Discours du Résident supérieur au Laos », in *BEFEO*, XXX, 1930

En se positionnant en tant que promoteurs d'un bouddhisme national, avec à l'appui la mise en place d'institutions qui rassemblaient des orientalistes français et des érudits locaux, la France se démarquait très nettement de la Grande-Bretagne, qui

[23] Karpelès 1931:420.
[24] AEFEO, « Note au sujet de l'application éventuelle en Indochine des dispositions de l'article 4 du traité du 14 février 1925 relatives à la propagande religieuse », Hanoi, le 20 octobre 1928.
[25] Kourilsky 2006.
[26] AEFEO, « Rapport moral sur l'exercice 1939 (Suzanne Karpelès, Assemblée générale de l'Institut bouddhique à Luang Prabang).
[27] AEFEO, lettre personnelle signée Thong [*i.e*. Chuon Nat] adressée au Directeur de l'EFEO, datée du 14 octobre 1923.
[28] AEFEO, « Séance du 15 octobre 1929 » [Rapport annuel].
[29] Karpelès 1931:424.

abolit la monarchie en Birmanie et malmena le bouddhisme à Ceylan. En Birmanie, la *Burmese Research Society*, institution que l'on pourrait comparer sur certains points à l'Institut bouddhique (l'éducation religieuse en moins), fut proscrit par l'administration britannique qui craignait qu'elle devienne un foyer de mouvements nationalistes[30]. Au Laos et au Cambodge, au contraire, la politique coloniale fut d'œuvrer en association étroite avec les populations locales. Cela est d'autant plus vrai au Laos où les sections de l'Institut bouddhique furent entièrement laissées, dans leur fonctionnement, aux mains de lettrés laotiens, ce qui fut d'ailleurs l'objet de critiques de la part de ces derniers qui reprochaient à la France d'axer son action sur le Cambodge et d'œuvrer principalement pour les Cambodgiens[31]. Les moyens financiers et matériels accordés à l'Institut bouddhique au Cambodge étaient, en effet, sans commune mesure avec ceux dont bénéficiaient les sections laotiennes. Suzanne Karpelès, entièrement consacrée à des projets d'envergure à Phnom Penh, ne se rendait qu'occasionnellement au Laos, situation qui demeura inchangée lorsque Pierre Dupont lui succéda au poste de Secrétaire général en 1942.
En effet, le dynamisme relatif des sections lao est imputable à diverses personnalités locales qui les tenaient à bout de bras. Deux figures sont à retenir en particulier ; d'abord celle de Cao Phetsarath (1890-1959), « vice-roi » (*uparāj*) de Luang Prabang, personnage charismatique, érudit et parfaitement francophone ; longtemps l'interlocuteur privilégié des autorités coloniales au Laos, il fut naturellement désigné pour assurer la présidence de l'Institut bouddhique à Vientiane. La seconde figure importante est le Mahā Silā Viravongs (1905-1987), aujourd'hui le lettré le plus célèbre et le plus respecté du Laos. Né sur la rive droite du Mékong (côté siamois), il n'a jamais été francophone. C'est cependant en apprenant la création par les Français, en 1929, d'une bibliothèque et d'une école de pāli dans la capitale laotienne qu'il prit la décision de se rendre à Vientiane. Il enseigna à l'École de pāli dont il fut l'unique professeur jusqu'en 1933 ; il constitua le premier curriculum pour Vientiane, organisa des examens et créa un diplôme spécifique. A partir de 1932, il est l'auteur de la plupart des ouvrages publiés par l'Institut bouddhique au Laos[32].

Il est significatif que ces deux personnalités fussent également, à partir du début des années 1940, des partisans actifs de l'anticolonialisme et de l'indépendance. Le déclencheur de leurs ressentiments fut vraisemblablement la réclamation à la France par le Siam des territoires du Laos et du Cambodge sous domination siamoise avant la mise en place du protectorat français. En 1940 en effet, le Siam (qui avait pris le nom de Thaïlande l'année précédente), anticipant la défaite de la France, avait rejoint les forces de l'Axe. Phetsarath souhaita réagir à cette réclamation et tenta de négocier avec Bangkok sans passer par les autorités coloniales. En janvier 1941, Silā Viravongs, désigné par ce dernier pour mener les négociations, dut se réfugier en Thaïlande suite à un mandat d'arrêt lancé contre lui par le Protectorat[33]. Phetsarath semble avoir été dans un premier temps moins exposé aux foudres des autorités coloniales, puisqu'il présidait encore l'Institut bouddhique à Vientiane lors de l'assemblée générale d'avril 1942[34]. Ce n'est que quelques années plus tard, en 1945, qu'il sera déchu par le roi de Luang Prabang de son titre d'*uparāj* pour avoir refusé les accords avec la France.

En tant que centre intellectuel exaltant la culture et la religion dans leur dimension nationale, l'Institut bouddhique contribua sans aucun doute à l'émergence du nationalisme. Comme au Cambodge, le nationalisme lao ne s'est pas constitué indépendamment des Français, dans la mesure où certains orientalistes travaillant sur le terrain indochinois s'étaient déjà engagés contre le colonialisme, tels Paul Lévy, Paul Mus ou Suzanne Karpelès. Si ce sont les lois anti-juives imposées par le gouvernement de Vichy qui ont été invoquées pour la révocation de cette dernière,

[30] Edwards 1999:343.
[31] AEFEO, Lettre de George Cœdès au Directeur du personnel, Gouvernement général, Hanoi, le 14 février 1941.
[32] Kourilsky 2008.
[33] AEFEO, « Assemblée Générale de l'Institut Bouddhique pour 1942 (Vientiane, 29-30 avril 1942). ». Voir aussi VIRAVONGS 2004:54.
[34] AEFEO, « Assemblée Générale de l'Institut Bouddhique pour 1942 », Vientiane, 29-30 avril 1942.

les autorités lui reprochaient en réalité depuis un certain temps de n'avoir « jamais reconnu le caractère politique de l'Institut bouddhique » et de s'être « aventurée à renouer avec le Siam des liens [qu'ils avaient] voulu briser sur le plan religieux » en ouvrant notamment l'Institut aux bonzes siamois, de plus en plus nombreux à le fréquenter[35].

Vers l'indépendance

Le « contrôle administratif, et à tendance politique », qu'exerçait l'École française d'Extrême-Orient sur l'Institut bouddhique et les Écoles de pali n'avait pas échappé aux gouvernements locaux. Le Cambodge s'en plaignit dans une note envoyée en 1946 et réclama que ces institutions soient entièrement rendues à l'administration cambodgienne[36]. De son côté, le Laos obtint la même année un *modus vivendi* qui remettait au gouvernement lao les pouvoirs en matière d'enseignement, ce qui comprenait l'enseignement religieux[37].
La France reconnut l'indépendance du Laos (convention du 8 novembre 1949) dont le gouvernement signa le 6 février 1950 le traité de quadripartition déterminant les relations entre la France et les trois anciens pays de l'Indochine française. L'Institut bouddhique à Phnom Penh ayant alors été placé sous le contrôle du ministère des Cultes cambodgien (devenant du même coup indépendant de l'EFEO), le gouvernement lao assura la continuité du projet sur son territoire en créant l'Institut Bouddhique du Royaume du Laos, dont le fonctionnement s'inspirait « des textes portant création de l'Institut Bouddhique d'Indochine, dont ce nouvel Institut [poursuivait] le but et l'action »[38]. Cet organisme regroupait les deux centres d'activité de Luang Prabang et de Paksé et ne se démarquait que peu, par ses ambitions, de son modèle, regroupant des activités de publications d'ouvrages à caractère bouddhique, de collecte et de conservation des manuscrits, et d'enseignement par le biais des Écoles de pāli du royaume.
Les aspirations à l'indépendance du Cambodge et du Laos mirent en évidence l'absence de transversalité lao-khmère jadis exaltée par les autorités coloniales ; reformulant chacun de leur côté un « Institut bouddhique » national, les deux pays cessèrent en effet toute coopération au niveau religieux.

À Vientiane, le nouveau gouvernement royal s'évertua à reprendre à son compte ces institutions bouddhiques établies par les autorités coloniales, ayant conscience que celles-ci permettaient d'exercer une surveillance plus efficace du Sangha et plus largement de la population. Le ministère des Cultes, nouvellement mis en place, n'avait pas d'autre vocation :

« Dans tout ce renouveau, le ministère des cultes a un rôle considérable, pour accélérer, diriger, contrôler : tout part de là ou doit être ratifié avant d'avoir une certaine ampleur. Évidemment cela comporte des inconvénients : le bouddhisme devient partie liée au système administratif, le religieux est contrôlé par la politique et par conséquent la religion risque de perdre ou de diluer son originalité et son rôle propre dans la société. Certains se rendent compte de cet état : des individus et des groupes parmi les plus dynamiques expriment leur désapprobation : quelque autorité religieuse souffre de cette situation et à l'occasion ne manque pas d'insinuer que quelque chose devrait changer. »

[35] AEFEO, « Lettre du Résident Supérieur au Cambodge à Monsieur le Gouverneur Général de l'Indochine (Direction du personnel) », Hanoi, le 4 février 1941
[36] AEFEO, « point de vue cambodgien relativement à l'École supérieure de pāli et à l'Institut bouddhique », 16 juillet 1946.
[37] Clergerie 1956:371.
[38] Phimmasone 1956:1107.

Marcel ZAGO, « Bouddhisme lao contemporain », in *Aspects du bouddhisme lao*, Vientiane, BARL, p. 130-138, 1973

> Les décennies ultérieures verront la récupération par les révolutionnaires, puis par le gouvernement communiste, de ces instruments établis par les Français pour le développement et le contrôle de la religion bouddhique. Sur ce point, les nouveaux dirigeants ont parfaitement retenu la leçon de leurs anciens maîtres.